



Extrait du site Terre-en-vue

<https://terre-en-vue.be/les-projets/article/suivi-des-projets-de-terre-en-vue>

Suivi des fermes de Terre-en-vue

- Les Projets -

Date de mise en ligne : mardi 18 septembre 2018

Copyright © Terre-en-vue - Tous droits réservés

Des terres gérées en biens communs

L'objectif de Terre-en-vue est de rendre aux terres agricoles leur vocation de « **biens communs** » : partant du fait que nous en sommes tous dépendants pour notre nourriture, nous considérons que nous en sommes également tous responsables et surtout, que nous sommes responsables de leur bonne gestion.

Pour assurer la bonne gestion des terres agricoles, Terre-en-vue les acquiert au moyen de l'épargne citoyenne et en confie la gestion à des agriculteurs porteurs de projets en agriculture durable, à même de préserver et améliorer à long terme la qualité et le potentiel nourricier de ces terres.

Les principes de « bonne gestion » ont été établis de manière collective et sont notamment repris dans les critères d'acceptation des projets ainsi que dans le contrat de mise à disposition des terres (servitude environnementale et contrat de location).

Organisation des visites

Afin de tendre le plus possible vers le respect de ces principes, chaque projet agricole pour lequel Terre-en-vue a acquis des terres, est suivi sous la forme d'un « Système Participatif de Garantie » (SPG).

Ce système fonctionne en deux temps :

1) Une visite annuelle « **technique** » : avec au moins un membre de l'équipe salariée de Terre-en-vue, un autre agriculteur et un membre du groupe local du projet.

Lors de cette visite, est posée toute une série de questions permettant d'identifier les forces du projets ainsi que les points d'attention. Une analyse et un profil de sol sont également réalisés pour développer une meilleure connaissance de l'évolution des terres mises à disposition.

2) Une visite annuelle **publique** : sous la forme de « portes ouvertes », lors de laquelle le projet et son évolution sont présentés au public et spécialement aux coopérateurs et clients du projet en question.

Ces visites sont organisées sous format « libre », en fonction des questions posées par les visiteurs.